*Monsieur le Ministre,*

*48, c’est le nombre de classes supprimées dans la seule Saône-et-Loire pour la rentrée 2023, dont 8 dans ma circonscription. Et, 20 postes d’enseignants en moins. Mes observations sont les suivantes :*

*.Le ministre de l’Education nationale a souligné l’importance de la prise en compte de* ***l’Indice de position sociale (IPS)*** *dans les écoles. Or, Mervans, qui se situe en dessous du seuil (90,8 contre 100) va perdre un poste à la rentrée prochaine…*

*.Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), des structures adaptées à nos campagnes, subissent de plein fouet la suppression de classes sans pouvoir bénéficier d’une mesure compensatoire, plus facilement déployée en milieu urbain. Les RPI de Lessard-en-Bresse/Tronchy/Thurey et de Laives/Beaumont-sur-Grosne/Saint-Ambreuil, et tant d’autres… concentrent des organisations coûteuses et exigeantes pour la communauté éducative et les élus. Le bilan comptable que fait ainsi l’Etat n’est pas la réponse qu’appellent les efforts entrepris.*

*La suppression de 2000 postes dans le primaire et le secondaire au niveau national correspond à une économie de 120 millions d’euros, soit une goutte d’eau dans les 60 milliards du budget de l’Education nationale.*

*L’intérêt supérieur de l’enfant commande une autre politique publique tirant bénéfice de la diminution démographique actuelle et tendant à améliorer le classement Pisa de la France qui atteint seulement le 21 ème rang sur les 36 pays de l’OCDE. Le Président de la République a décidé de laisser aux maires le choix de fermer ou non l’école de leurs communes.* ***Il doit en être de même concernant la décision de fermer ou non une classe****. Il s’agit d’une politique budgétaire coûteuse pour la commune, dont le maire doit rendre compte. Faisons confiance aux élus de terrain.*

*Cécile Untermaier,*

*Paris, le 11 avril 2023.*